

ASSEMBLÉE NATIONALE
26 janvier 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

AMENDEMENT

N ° AS7069

présenté par

M. Monnet, M. Dharréville et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine -
NUPES

ARTICLE 8

Supprimer l'alinéa 54.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Tel que le prévoit le Gouvernement, la détermination de trois âges, de surcroît par décret, pour permettre un départ anticipé à la retraite génère de grandes injustices pour l'ensemble des carrières longues. C'est pourquoi les auteurs de cet amendement demandent la suppression de cette disposition.